



COMMUNICATION

SUR LES DECISIONS MUNICIPALES

DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2021

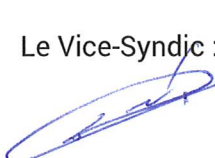
La Municipalité décide :

- Décide de mieux surveiller la signalisation mise en place durant les travaux dans le village.
- Décide d'arrêter la livraison de repas aux personnes âgées mise en place lors du confinement.
- D'accepter un dépassement de CHF 100'000.- au compte "entretien piscine", budget initialement prévu à CHF 0.-. Ce dépassement sera annoncé au Conseil communal.
- De déposer plainte à la suite de l'organisation d'une rave-party aux Frasses.
- De préavis favorablement au réaménagement de la déchetterie, ceci fera l'objet d'une enquête administrative.
- D'approuver le préavis 10/21 arrêté d'imposition 2022 sollicitant une augmentation du taux de 72,5 à 76,5.
- D'approuver le préavis 11/21 indemnisation des membres de la Municipalité.
- D'approuver le préavis 13/21 demande de crédit de CHF 82'000 pour la mise en conformité du collecteur d'EC à la Fin d'Enhaut.
- De se pencher sur la problématique d'incivilités au cimetière à la suite d'une remarque d'un citoyen.
- De remettre en location l'ancienne grande salle mais uniquement pour des sociétés locales pour l'organisation de repas.
- De formuler son accord sur différents échantillons de couleur pour des constructions.
- De refuser le déplacement du chantier du P2 piscine au parking situé derrière l'ancienne salle communale, afin de ne pas condamner 7 places de stationnement et pour des raisons de sécurité pour les enfants et piétons.

- D'abandonner le projet de chaufferie à bois sur la parcelle 82 et de continuer la discussion avec Romande Energie afin de trouver un autre emplacement.
- De laisser le portail de la déchetterie ouvert 24/24 et 7/7 à la suite de problèmes qui ont vu des citoyens bloqués sur le site.

Au nom de la Municipalité

Le Vice-Syndic :

The official stamp of the Municipality of Bassins is circular. It features a central coat of arms with a shield, a crown, and a banner. The words "MUNICIPALITE" and "BASSINS" are inscribed around the perimeter of the stamp. The words "LIBERTE" and "PATRIE" are visible on the shield.

Denis Currat

La Secrétaire :



Natacha Bruchez